

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 septembre 2013
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOU Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. MOGA Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

ABSENT :

M. MAURRAS Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Ecosite du Bourgailh - Programme d'actions 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le site du Bourgailh à Pessac, espace de près de 200 ha s'inscrit dans le réseau nature de la CUB. Son aménagement découle de la volonté publique de revaloriser un lieu dégradé qui a accueilli pendant de nombreuses années une décharge communautaire et d'en faire un symbole d'éducation et de sensibilisation à la nature et au développement durable.

De nombreux aménagements ont d'ores et déjà été réalisés : le paysagement de la colline, la forêt promenade, les belvédères, qui en font de plus en plus un lieu très fréquenté de loisirs urbains, auquel viendra s'ajouter à partir de 2015 un complexe touristique d'agglomération avec l'ouverture du parc animalier et végétal SAVE (Symbiose Animale Végétale et Environnementale) et ses hébergements naturels intégrés.

L'association Ecosite du Bourgailh, créée le 20 décembre 2002 pour accompagner les collectivités par des missions d'études en vue de l'aménagement du site et pour promouvoir le concept d'écosite qui accompagne cette réhabilitation, s'est recentrée, depuis la création du Syndicat mixte du Pôle Touristique du Bourgailh, chargé de la mise en œuvre de SAVE, vers la définition et la réalisation d'un programme d'animations et d'évènements comprenant des ateliers thématiques, des visites guidées et des conférences, centrés sur les valeurs éducatives et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à destination de publics très variés : scolaires, extrascolaires, seniors, public souffrant de handicaps, organismes sociaux, comités d'entreprises, clubs de loisirs, etc...

Les thématiques abordées concernent principalement la biodiversité, les écosystèmes, le milieu urbain, l'eau, le jardin, l'alimentation.

Les activités menées en ce sens par l'association sont la découverte de la nature (flore et faune) à travers la forêt promenade, la visite de la serre de plantes tropicales et subtropicales, l'animation de sessions cinématographiques sur le thème de l'arbre et de la forêt, des stages d'éco - psychologie, un festival de musique. Ce programme est complété par des animations à destination du grand public autour d'ateliers jardinage, cuisine, initiation à l'ornithologie, la découverte de la ferme mobile, les balades à poneys, des initiations au Taï Chi Chuan, au yoga et à la relaxation, une initiation à l'astronomie, un atelier cuisine et des formations éco gestes.

Pour traiter ces thématiques, l'association s'est entourée de partenaires tels que la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, l'association des Jardiniers de Pessac, la Ferme Mobile, le Centre ressource d'écologie pédagogique d'Aquitaine, etc.... Les contenus des interventions de chaque structure sont étudiés et mis en cohérence avec les programmes scolaires et l'appui du conseiller pédagogique local de l'éducation nationale.

1 - Le programme 2012, dans la continuité des actions conduites en 2011 a été marqué par les temps forts suivants :

- le printemps du Bourgailh « fête du jardin et de la nature » avec l'accueil de 15 000 visiteurs,
- le printemps du sport avec l'accueil de groupes de randonneurs,
- les rendez-vous aux jardins gourmands pour découvrir les plantes, le jardinage et l'alimentation à base de fruits et légumes,
- les Apidays et la fête des voisins,
- la nuit des étoiles,
- l'automne du Bourgailh « fête de l'arbre et de la nature ».
- un festival cinématographique « les toiles filantes »,
- un stage d'éco-psychologie
- un festival de musique dénommé Garotoc

La fréquentation du site ne cesse de croître depuis 2005 et ce sont 41 000 personnes qui ont pu bénéficier en 2012 de ces animations

Le plan de communication de l'association s'est traduit par la réalisation de 20 000 plaquettes d'information sur le site du Bourgailh, des plaquettes dédiées aux manifestations, la mise en ligne d'informations sur le site internet de l'association, l'achat d'espaces publicitaires et l'édition d'une revue de presse figurant sur les sites internet, dans la presse écrite et les radios locales.

2 - Le programme d'animations 2013

Les grands rendez-vous de la saison sont organisés selon le calendrier suivant :

Avril :- le printemps du Bourgailh,

Mai : - un spectacle théâtral en forêt (déambulation n°4),
- la nature à ma porte (découverte de la biodiversité),

Juin : - fête de la parentalité alternative,
- rendez-vous aux jardins,
- pique-nique au Bourgailh,
- Apidays (connaissance du milieu apicole),

Août : La nuit des étoiles,

Octobre : L'automne du Bourgailh.

L'espace animation proposera à nouveau au public des événements au sein de la serre tropicale et des jardins thématiques (découverte des zones humides, de plantes sauvages locales, d'un potager et d'une ferme pédagogique mobile).

Un programme spécial grand public comprendra une balade nature, une sortie botanique en mars et mai, une initiation à l'ornithologie, un parcours d'orientation nature et, pour les nouveautés, une journée dédiée à la découverte des lichens et une autre à celle des champignons.

Par ailleurs, l'association proposera cette année des sorties hors site pour découvrir des sites girondins remarquables (biodiversité, paysages et milieux naturels) à Saint Michel de Rieufret, Préchac et sur la piste cyclable Roger Lapébie (Bordeaux-Sadirac).

Des ateliers de jardinage, de création artistique, de cuisine diététique, d'initiation au goût, de fabrication de cosmétiques naturels et de produits d'entretien, d'initiation à l'astronomie et de formation aux éco gestes seront également proposés.

Pour financer ce plan d'actions d'un coût prévisionnel T.T.C de 148 067 € détaillé ci-après, l'association Ecosite du Bourgailh sollicite auprès de la Communauté Urbaine une subvention de fonctionnement de 40 000 €, correspondant au renouvellement du montant de la subvention que notre Etablissement lui accorde depuis 2008.

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Personnel	97 545	CRA	40 000
Frais de fonctionnement	19 500	CUB	40 000
Promotion/communication	15 000	Ville de Pessac	30 400
Animation	15 400	Ville de Mérignac	5 000
Frais divers	622	Partenaires	16 395
		Cotisations	120
		Produits animation	10 000
		Indemnisation service civique	2 400
		Produits financiers	900
		Aides contrat CUI, CAE	2 852
TOTAL	148 067	TOTAL	148 067

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que l'association Ecosite du Bourgailh mène des actions qui, sur ce site naturel reconquis en zone périurbaine, répondent à une demande croissante et légitime de loisirs urbains et d'éducation à l'environnement, et, de ce fait, participe au développement de l'écotourisme sur le territoire de l'agglomération, ainsi qu'à l'attractivité et au développement de ce dernier,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 40 000 € à l'association Ecosite du Bourgailh pour le financement de son programme d'actions 2013,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 15 OCTOBRE 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2013</p>
--

M. NICOLAS FLORIAN